

N°: 2	Date réception Préfecture :	
<b>Conseil du</b> 28/09/2015	<b>Identifiant :</b> 2015-0325	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 <b>VILLE DE POITIERS</b> <b>poitiers</b> DIRECTION GENERALE DES SERVICES SERVICE CABINET DU MAIRE		<b>Titre :</b> 65 - Autres charges de gestion courante. Subvention exceptionnelle à l'Amicale des Passionnés de Véhicules Anciens - P.J. : Tableau de synthèse
<b>Etudiée par :</b> Le Bureau municipal du 07/09/2015 La commission Bien vivre ensemble et vie dans les quartiers du 10/09/2015 La commission des Finances du 21/09/2015		
<b>Rapportée par :</b>		

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 5. Subventions

Créée en 2001, l'Amicale des passionnés de véhicules anciens 86 (APVA 86) organise des rassemblements de véhicules anciens ou participe à l'organisation de rassemblements de ce type, dans le but notamment de promouvoir le patrimoine historique et culturel de la région Poitou-Charentes.

De mars à décembre, l'APVA 86 organise diverses manifestations au départ de la Ville de Poitiers et dont l'arrivée se tient à Poitiers même. Il s'agit de sorties mensuelles, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, mais aussi de manifestations annuelles comme la manifestation « Ferme en ferme » au mois d'avril (découverte des produits de Grand Poitiers) et la « Boucle Poitou-Charentes » du 25 au 29 septembre 2015.

En 2015, le budget prévisionnel pour l'organisation de la 15<sup>ème</sup> « Boucle Poitou-Charentes » s'établit à 24 640 €. Les produits prévisionnels sont notamment constitués des prestations de services (9 640 €), d'aides privées (13 000 €) et des demandes de subventions (demande au Conseil Régional pour un montant de 500 €, au Conseil Départemental pour un montant de 500 € et à la Ville de Poitiers pour un montant de 1 000 €).

En 2014, le budget prévisionnel de l'APVA était de 15 200 €, l'association avait reçu une subvention de 1 000 €.

Après examen, il vous est proposé d'attribuer à l'APVA une subvention exceptionnelle de 1 000 € au titre de l'année 2015.

La dépense sera imputée à la sous fonction 025 / article 65 74 / code service 1100 / du budget 2015 de la Ville de Poitiers.

		Total accordé exercice N-1	Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
			Poitiers	Grand Poitiers				
<b>AMICALE DES PASSIONNES DE VEHICULES ANCIENS</b>		1 000 €			1 000,00 €	1 000,00 €		
494 321 045 00028	FR7610558026631200980020036							Cabinet du Maire-Président 0/025/1100/6574/2015 VERSEMENT UNIQUE 01/11/2014 au 31/10/2015
AFFECTEE	Subvention exceptionnelle 2015 pour l'organisation de la 15ème boucle Poitou-Charentes				1 000,00 €			